

PRI 2018 DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY-BALL

ENJEUX

Faciliter la pratique sportive des français, lutter contre les inégalités sociales et culturelles, contre l'échec scolaire, et pour le maintien de la santé, sont des axes importants de la politique sportive de l'État.

C'est également dans cette perspective que la FFVB, a mis en place en 2015, sur proposition de la Ligue de Bretagne de Volley Ball, la licence « volley pour tous » qui favorise l'accès à la pratique du volley dans le cadre d'une offre sportive adaptée pour le plus grand nombre, et notamment pour les publics qui en sont les plus éloignés (publics féminins, handicapés, personnes âgées, habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville et des Zones de Revitalisation Rurales...).

La Ligue de Bretagne de Volley-Ball, lors d'une journée de travail organisée le 17 mars 2018, a réuni l'ensemble de son comité directeur, 2 représentants des clubs et CD pour chaque département breton, le CTS et 3 de ses agents salariés, afin de définir les orientations qui détermineront les projets qu'elle portera dans le cadre de la campagne du CNDS, et dans celui du plan de réduction des inégalités.

Les bénévoles des clubs et CD font état de difficultés grandissantes dans la gestion de leurs associations sportives. Ils disent être de plus en plus submergés par la charge administrative qui doit être répartie sur un nombre de bénévoles de plus en plus restreint, rencontrant de plus en plus de difficultés à répondre à la complexité des statuts et règlements fédéraux, aux appels à projets, aux recherches de financements, à œuvrer à la diversification du modèle économique de leurs associations sportives. Cette journée de travail a également permis de constater la nécessité de coordonner la mise en commun de moyens financiers, humains, organisationnels des différents clubs et CD afin d'optimiser la mise en œuvre du PRI de la LBVB.

	ETAT DES LIEUX
22	➤ 348 communes recensées en zone ZRR réparties sur 3 EPCI ➤ 2 clubs en ZRR en centre Bretagne, Corlay et Loudéac ➤ 4 QPV : Lannion, Saint Briec, Ploufragan, et Dinan (réparties sur 3 EPCI) ➤ Présence de clubs dans les zones QPV des villes de Lannion et Saint-Briec ➤ Corlay fait fonctionner une section Sport pour tous entrant dans le cadre des axes du PRI, de même ce club conduit des actions de sensibilisation au respect des règles, des horaires, des partenaires, des adversaires des entraîneurs ➤ Le club Baie d'Armor a assuré une initiation soft volley dans un foyer logement (3 séances). La positivité reconnue par les responsables du foyer logement va leur permettre de concrétiser sur la période de septembre 2018 à juin 2019 une action de soft volley, et ce dans le cadre d'une convention. ➤ Le club de Loudéac a accueilli pendant 2 ans (Saison 2015-2016 & Saison 2016-2017) une joueuse malentendante qui évoluait en parallèle au sein du Championnat de France Volley Sourd. Le club a organisé 2 rencontres amicales avec l'équipe de cette joueuse qui évolue dans le championnat de France Volley Sourd afin de découvrir et d'échanger sur leur pratique adaptée au volley sourd. ➤ LE CDVB22 organise et gère un championnat Loisir mixte avec 1 féminine obligatoire sur le terrain. Sur les 12 équipes participantes, 9 sont en zone ZRR (2 équipes de Corlay, Loudéac, Guerlédan Mûr de Bretagne, Loyat, Taupont, Ménéac, Augan, Plumieux. ➤ Le Goëlo organise chaque année des interventions de diététiciens, de spécialistes des addictions et des rythmes auprès de ses licenciés, éducateurs sportifs et adhérents.

29	➤ 61 communes recensées en zone ZRR, réparties sur 4 EPCI ➤ Pas de clubs FFVB dans les ZRR du 29, mais des clubs corpo et FSGT qui ne développent pas de politique de volley santé/bien être/réduction des inégalités ➤ 2 clubs en zone en contrat de ruralité ➤ 3 QPV : Brest, Concarneau, Quimper ➤ Présence de clubs dans les zones QPV des villes de Brest, Concarneau, Quimper ➤ Pas d'actions spécifiques dans les clubs et au CD 29 entrant dans le cadre des axes du PRI ➤ Le club de Clohars-Carnoët a pour projet de mettre en place du Volley assis pour la saison 2018-2019 ➤ Le club de Concarneau intervient dans les écoles ➤ Quimper sensibilise au volley assis, il a organisé une séance volley assis et en organisera une seconde. ➤ Santec envisage de mettre en place des actions de soft volley dans le Centre de soins de suite a proximité (Perharidy, Roscoff) ➤ Le CDVB 29 a pour projet de mettre en place un championnat loisir seniors 4*4
35	➤ 20 communes recensées en zone ZRR sur une EPCI ➤ Pas de clubs FFVB dans les communes ZRR du 35 sauf 1 à Antrain, mais présence de clubs FSCF qui ne développent pas de politique de volley santé/ bien être/réduction des inégalités ➤ 3 QPV : Saint Malo, Rennes, Redon ➤ Actions déjà conduites dans les QPV de Fougères, de Saint Malo et certains quartiers de Rennes. ➤ 1 club (Dinard) développe un volley bien être en EHPAD en partenariat avec la LBVB (mise à disposition d'un entraîneur de la LBVB)
56	➤ 247 communes recensées en zone ZRR réparties sur 4 EPCI ➤ Pas de club FFVB dans les ZRR du 56 ➤ 5 QPV : Lorient, Hennebont, Vannes, Auray, Lanester
LBVB	➤ Colloque Volley assis en novembre 2017 : former les cadres de Bretagne aux spécificités du volley assis. ➤ Inf'aux entraineurs en début de saison depuis 8 ans : permet de maintenir un niveau de connaissances des spécificités des nouvelles pratiques du volley. ➤ Accompagnement de la création d'un club para sourds à Rennes. ➤ Une stratégie de créations d'emplois, au service du développement des clubs et des CD a été mise en place par la LBVB, afin de leur offrir une réponse adaptée à leurs besoins. La LBVB a en conséquence, organisé la mutualisation d'emplois sur son territoire, pour à la fois pérenniser ces emplois, simplifier leur gestion administrative, partager les coûts salariaux en proportion de l'utilisation des agents et gagner en crédibilité auprès des collectivités locales.

	DIAGNOSTIC
Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif	➤ Dans un premier temps, en 2015, la LBVB a recruté 4 agents de développement afin d'accompagner les clubs et les CD dans le l'amélioration et le développement de la pratique. Dans le cadre de la diversification de l'offre des pratiques volley et du maintien de leurs emplois et autres salariés des clubs et CD, il y a nécessité d'accompagner les clubs et CD dans la recherche de financements et le montage des dossiers de demandes de subventions concernant les actions qui seront mises en place dans le cadre du PRI. ➔

	Création d'un poste de coordonnateur PRI afin de venir en appui aux clubs et CD de la LBVB notamment dans l'élaboration fine d'un diagnostic territorial partagé, d'un plan d'actions pluri annuel, et la recherche de financement. ➤ Les cadres et les enseignants ne sont pas toujours formés aux nouvelles pratiques ➔ il y a nécessité de mettre en place des formations volley assis, volley adapté, rééducation, personnes âgées, langage des signes... ➤ Le volley est un créateur de lien social et de mixité. La Bretagne accueille des publics réfugiés ➔ Dans la perspective des JO de 2024, identifier et construire en partenariat avec d'autres disciplines voire le CROS, un parcours de formation qui répondent aux difficultés d'insertion professionnelle des réfugiés, à la complexité des démarches administratives, à la reconnaissance de leurs diplômes ou qualifications dans les métiers du sport. ➤ Organisation de formations à destination des volontaires du service civique et de leurs tuteurs.
Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive (publics éloignés du sport, territoires prioritaires urbains et ruraux)	➤ Imaginer des outils permettant aux clubs et CD de promouvoir les différentes pratiques de volley auprès de tous les publics y compris les réfugiés. ➤ Créer des outils pour promouvoir les bénéfices de la pratique sportive et de la pratique du volley pour tous les publics, y compris les réfugiés. ➤ Imaginer une plateforme de mise en relation permettant aux pratiquants de trouver des partenaires à proximité autour d'une activité et d'un lieu ➤ Créer des outils permettant aux acteurs locaux de gérer et d'optimiser l'offre globale de créneaux horaires sur leurs territoires ➤ Imaginer une plateforme permettant au pratiquant de partager son avis, ou de noter la qualité des conditions de pratiques : qualité des lieux, du personnel d'encadrement, de la vie sociale extra-sportive. ➤ Démarcher de nouveaux territoires dans les QPV et ZRR et organiser le partenariat avec les clubs et CD locaux. ➤ Mettre en place un appui aux clubs existants pour développer un réseau/label bretons « Volley pour tous » composé de partenaires institutionnels (EPCI, entraîneurs, ...) ➤ Accompagner la mise en place des actions en direction des publics éloignés du sport, territoires prioritaires urbains et ruraux en mutualisant avec les emplois des clubs et CD.
Promouvoir le sport santé/bien être	➤ Se rapprocher des centres de ré éducation et des EHPAD et évaluer avec eux les conditions de mise en place des activités volley santé / ré éducation. ➤ Démarcher les mutuelles et les médecins ➤ Organiser des formations d'animateurs sport santé ➤ Mettre en place des interventions sur la diététique ➤ Favoriser et promouvoir la pratique du volley mixte, en salle et/ou en plein air, qui favorise une pratique familiale et conviviale, permet de lutter contre l'inactivité physique, et de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques. ➤ La nécessité de se rapprocher d'anciens clubs FFVB où existe encore une pratique de volley non encadrée, mais qui est un véritable terreau pour la mise en place d'activités de volley bien-être

	et santé. ➤ Créer un outil numérique, unique permettant de décrire les différentes pratiques du volley, de les promouvoir, et de les valoriser sur les 4 départements bretons ➤ Imaginer un outil de mise en relation permettant aux pratiquants de trouver des partenaires à proximité notamment dans le cadre de la pratique volley sur sable. ➤ Mise en place d'une offre de « volley bien-être et cohésion » en direction des entreprises qui souhaitent entretenir la cohésion de leurs équipes, et contribuer à la qualité de vie au travail de leurs salariés. La LBVB s'appuiera sur la plateforme « Bret'on Mouv » pour la promotion de ces actions et sur son réseau d'agents de développement pour animer les sessions « volley bien être » en entreprise.
Renforcer les actions en matière de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.	➤ Mettre en place un outil pour valoriser les comportements éthiques lors des événements sportifs : lutte contre le dopage, contre les violences et incivilités, promotion du fairplay

PROPOSITIONS (liste non exhaustive) D'ACTIONS POUR LA PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2018

I. CREATION D'UN POSTE DE COORDONNATEUR PRI

LE CONSTAT :

La Ligue de Bretagne de Volley-Ball, lors d'une journée de travail organisée le 17 mars 2018, a réuni l'ensemble de son comité directeur, 2 représentants des clubs et CD pour chaque département breton, le CTS et 3 de ses agents salariés, afin de définir les orientations qui détermineront les projets qu'elle portera dans le cadre de la campagne du CNDS et dans celui du plan de réduction des inégalités.

Les bénévoles des clubs et CD ont fait état de difficultés grandissantes dans la gestion de leurs associations sportives. Ils sont de plus en plus submergés par la charge administrative qui doit être répartie sur un nombre de bénévoles de plus en plus restreint, rencontrant de plus en plus de difficultés à répondre à la complexité des statuts et règlements fédéraux, aux appels à projets, aux recherches de financements, à œuvrer à la diversification du modèle économique de leurs associations sportives.

Les dirigeants de clubs et CD comprennent l'intérêt de déployer un PRI même s'ils savent que ce PRI est éloigné du modèle associatif sportif traditionnel dont ils maîtrisent les tenants et les aboutissants. Ils anticipent et redoutent ce déploiement qui viendra s'ajouter à une charge déjà lourde. Le constat a donc été unanime et partagé, il est nécessaire de mettre en place une mutualisation ligue/CD/Clubs afin de coordonner la mise en commun de moyens financiers, humains, organisationnels des différents clubs et CD, afin d'optimiser la mise en œuvre du PRI de la LBVB.

LA PROPOSITION :

Pour mettre en œuvre et développer le PRI de la LBVB et en assurer la réussite, il est nécessaire d'en organiser la coordination et la mise en œuvre fonctionnelle par la création d'un emploi de

Coordonnateur du développement du projet PRI qui fera l'objet d'une mutualisation ligue/clubs /CD avec convention.

LA METHODE :

Le Coordonnateur du développement du projet PRI devra :
Elaborer et mettre en œuvre le PRI de la LBVB pour chaque nouvelle année sportive à partir des bilans d'action, des données territoriales des clubs et CD, et selon les orientations de développement validées par la LBVB dans les cadres des politiques sportives institutionnelles, locales et fédérales. Il s'agira pour lui de :

- Recenser les données sur le territoire (spécificités sportives, ...) et déterminer les axes d'intervention.
- Concevoir et mettre en place des projets sportifs fédérateurs et innovants qui seront mis en place dans le cadre du PRI et en effectuer le suivi.
- Rechercher des partenaires financiers, répondre aux appels à projet et effectuer les demandes de subvention.
- Concevoir des outils, des actions de communication et de promotion des activités relevant du PRI
- Organiser et animer des temps d'échanges avec les publics cibles.
- Communiquer et échanger auprès des élus des clubs et CD et de l'équipe ETR, des informations sur les actions en cours et/ou à venir.
- Anticiper et/ou déterminer un plan d'action annuel PRI avec des collectivités, des entreprises, les clubs et les CD
- Suivre et analyser les indicateurs et proposer des axes d'évolution et produire les bilans d'activités
- Contribuer au montage et au suivi budgétaire du PRI de la LBVB en lien avec le trésorier, la Présidente et la secrétaire comptable
- Mener les actions de formation
- Coordonner l'activité d'équipes projets.

II. CREER UN OUTIL NUMERIQUE DE TYPE FICHE D'ACTIVITES DECRIVANT TOUTES LES DIFFERENTES PRATIQUES DU VOLLEY-BALL AFIN D'EN ASSURER LA PROMOTION :

LE CONSTAT :

La promotion et le développement du « volley pour tous » n'est pas visible du plus grand nombre. Aucun outil unique et en ligne ne permet de présenter de valoriser et de promouvoir les pratiques du « volley pour tous ».

LA PROPOSITION :

il s'agira de diffuser une information numérique, présentant les différents « volley pour tous » : les différentes formes de jeux, les différentes règles du jeu, les contraintes liées au matériel et aux lieux de pratiques, les risques inhérents à la pratique.

- **Mise en œuvre : Coordonnateur PRI de la LBVB**
- **Bénéficiaires :** toute personne et/ou institution souhaitant connaître les différentes pratiques du « volley pour tous ».
- **Indicateurs :** les données collectées pour les 4 départements, la mise en ligne des fiches descriptives.

LA METHODE :

- 1) **Collecter les informations relatives aux différentes pratiques de « volley pour tous »**
- 2) **Créer des fiches descriptives des différentes pratiques de « volley pour tous » diffusables sur les sites internet et les réseaux sociaux.**

Seront ainsi mis en ligne, une fiche pour chaque pratique de jeu, décrivant les règles et conditions de jeux, les contraintes liées au matériel et aux lieux de pratiques, les risques inhérents à la pratique. Un lien sera fait dans le document amenant l'internaute à se rendre sur la cartographie des lieux de pratique (cf proposition 1)

EVOLUTION POSSIBLE EN 2ème ANNEE :

Faire que cette plateforme permette au pratiquant de partager son avis, ou de noter la qualité des conditions de pratiques : qualité des lieux, du personnel d'encadrement, de la vie sociale extra sportive...

III. CREER UN OUTIL NUMERIQUE UNIQUE PERMETTANT DE PROMOUVOIR LES LIEUX ET DIFFERENTES PRATIQUES DU VOLLEY ET DE LES VALORISER SUR LES 4 DEPARTEMENTS BRETONS :

LE CONSTAT :

La promotion et le développement du « volley pour tous » n'est pas visible du plus grand nombre. Aucun outil unique et en ligne ne permet de recenser et de diffuser des informations et de promouvoir les différentes pratiques (volley assis, volley entreprise, volley santé...) et donc de rapprocher de la pratique, les publics ciblés comme ceux étant les plus éloignés : personne en situation de handicap, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, femmes.

LA PROPOSITION :

Il s'agira de diffuser une information de premier niveau, simple et mise à jour en temps réel, afin de permettre pour un large public, le repérage des lieux et des types de pratiques, les événements éphémères, et de faciliter la mise en relation avec les référents et les organisateurs : Les données disponibles pourront ainsi faciliter l'accès aux différents volleys pour un large public, que celles-ci soient destinées aux acteurs du sport ou aux pratiquants.

- **Mise en œuvre : Coordonnateur PRI de la LBVB**
- **Bénéficiaires :** toute personne souhaitant pratiquer le volley-ball, quel que soit le type de pratique. Ainsi que les comités départementaux, clubs bretons, communes, partenaires institutionnels, la FFVB.
- **Indicateurs :** les données collectées pour les 4 départements, la mise en ligne de l'outil

LA METHODE :

- 3) **Reprendre et exploiter les données des listings sur data.gouv.fr pour les 4 départements bretons :**
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/recensement-des-equipements-sportifs-espaces-et-sites-de-pratiques/#>

- a) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > FICHES INSTALLATIONS - T4 2017

- b) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > FICHES EQUIPEMENTS - T4 2017
- c) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > ACTIVITES DES FICHES EQUIPEMENTS - T4 2017
- d) RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS > DOCUMENTATION RES - T4 2017
- e) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > DICTIONNAIRE DES VARIABLES - T4 2017
- f) RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS > DONNEES COMMUNALES - T4 2017.

- 4) Collecter les informations complémentaires au listing sur les conditions et les différentes pratiques de « volley pour tous » présentes sur le territoire breton et les coordonnées des référents.**
- 5) Créer une application de valorisation des lieux, des évènements et des pratiques facilitant la mise en relation avec les référents, et la promouvoir sur les sites internet et les réseaux sociaux.**
- Seront ainsi mis en ligne, à disposition d'un large public : les différentes pratiques du Volley-Ball, les conditions et lieux de pratiques, les coordonnées des AS scolaires, universitaires, les AS des grandes écoles, les classes sportives et les manifestations éphémères et les coordonnées des référents.

EVOLUTION POSSIBLE EN 2ème ANNEE :

Faire que cette plateforme permette au pratiquant de partager son avis ou de noter la qualité des conditions de pratiques : qualité des lieux, du personnel d'encadrement, de la vie sociale extra sportive...